



ANNULATION CREDIT SOFINCO

Par **hugisa**, le **20/04/2015** à **12:50**

Bonjour,

Mes parents ont souscrit le 25/03/2015, un crédit SOFINCO pour effectuer des travaux.

Ils ont signé précipitamment et le regrette.

Mon père âgé de 80 ans n'a pu souscrire le prêt. Le commercial a alors fait le crédit au nom de ma mère âgée de 76 ans mais sans revenus avec mon père, son mari, en co-emprunteur avec des revenus mais dépassant l'âge légal.

Est-ce que ce type de crédit est possible et y a t'il un moyen de le dénoncer en jouant sur cette condition d'âge?

Je cherche une faille pour les aider à annuler ce contrat abusif ?

En vous remerciant.

Cordialement